



Soutenir les projets associatifs

La Fondation Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Fidèle à ses valeurs philanthropiques depuis plus de deux siècles, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes s'engage auprès d'associations sur son territoire pour être utile à tous.

Depuis près de 15 ans, la **Fondation Caisse d'Epargne Rhône Alpes** fait vivre cet engagement sur le terrain.

Les administrateurs des Sociétés Locales d'Epargne (SLE) sont directement impliqués dans cette démarche solidaire.



Myriam SCAPPATICCI

Présidente de la
Fondation Caisse
d'Epargne Rhône Alpes



François CODET

Président du Directoire
de la Caisse d'Epargne
Rhône Alpes

La Fondation en quelques chiffres

* Depuis sa création en 2010 au 31 décembre 2025



1906 projets soutenus, dont 99 en 2025



Plus de 34 millions d'Euros de dons



**FONDATION
CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES**

Les champs d'action de la Fondation



Satisfaire les besoins fondamentaux des publics fragilisés

par la maladie, le handicap, les accidents de la vie, ou les difficultés sociales : se loger, se nourrir, se soigner, être éduqué, se former, ou s'insérer dans la vie professionnelle.



Accompagner la transition environnementale

et climatique pour trouver de nouveaux équilibres : réduire la pollution et les déchets, préserver la biodiversité et la qualité des ressources en eau et en forêt, développer la croissance verte, lutter contre la précarité énergétique...

Proposer un projet

Votre projet est-il éligible ?

La Fondation peut vous soutenir si

- Votre projet s'inscrit dans l'un des domaines d'action de la Fondation.
- Votre structure est éligible au mécénat et en capacité d'émettre un reçu fiscal.
- Votre projet se déroule sur l'Ain, l'Isère, le Rhône, la Savoie ou la Haute-Savoie.
- Votre projet concerne un collectif.
- Les actions du projet sont identifiées et limitées dans le temps.
- Le montant de votre projet est de 5 000€ minimum.
- Votre structure juridique n'a pas été accompagnée au cours des 3 dernières années.

La Fondation ne finance pas

- Les dépenses engagées préalablement à la date d'accord
- Les frais de fonctionnement

Comment participer ?

Complétez le formulaire de candidature en ligne, après avoir vérifié que votre projet corresponde bien aux critères de sélection :

> <http://projets.cera.caisse-epargne.fr>



La Fondation soutient l'association **Finances & Pédagogie** qui développe des programmes d'éducation auprès de tous publics, jeunes et adultes.

Ce dispositif vise à donner des clés de compréhension de l'économie pour améliorer la gestion de son budget. Elle assure des formations sur la relation à l'argent, et participe à la lutte contre l'exclusion.

> www.finances-pedagogie.fr



Vos contacts

FONDATION CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES

Fanny POUSET
Irène RODRIGUES

> fondation-entreprise-cera@cera.caisse-epargne.fr

En savoir plus
sur la Fondation
Caisse d'Epargne
Rhône Alpes

